

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Lundi 13 août 2018

## DOSSIER DE PRESSE

### Une formation soudure dispensée au Camp-Est

**Sous l'impulsion de Jean-Louis d'Anglebermes, vice-président et membre du gouvernement notamment en charge de la formation professionnelle, une formation PNE soudure (premier niveau employabilité soudure) est organisée au sein du Camp-Est, pour une durée de deux mois. Huit personnes incarcérées ont reçu l'accord du juge d'application des peines pour suivre cette formation dispensée par l'Établissement de formation professionnelle des adultes (EFPA) et financée par la direction de la Formation professionnelle continue (DFPC).**

### Le fruit d'un partenariat

---

Cette opération est la toute première formation professionnelle organisée dans les murs du centre pénitentiaire de Nouville, au profit de détenus. Impulsée par le gouvernement, elle est le résultat d'une étroite collaboration entre la direction de l'établissement pénitentiaire, le service pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Nouvelle-Calédonie, l'EFPA et la DFPC.

Sa mise en œuvre s'appuie sur une activité de soudure préexistante au Camp-Est, qui rassemblait jusqu'alors quelques détenus. Cette formation "empirique" sera ainsi professionnalisée, dans l'objectif de réinsérer professionnellement les stagiaires dès leur sortie du centre pénitentiaire.

Durant ce cursus, les stagiaires seront formés à deux techniques de soudure. À l'issue de la formation, ils auront la possibilité de passer une habilitation sur l'une de ces techniques auprès d'un organisme agréé. Cette habilitation leur permettra ensuite de prétendre à des emplois de soudeur – un métier très recherché par les employeurs en Nouvelle-Calédonie ; ou encore de poursuivre leur formation en intégrant, par exemple, le pôle d'excellence industrie de l'EFPA qui dispense une formation diplômante de soudeur d'une durée de neuf mois, avec périodes de stage en entreprise (titre professionnel de niveau V).

Afin d'accueillir cette formation dans les meilleures conditions, le centre pénitentiaire a acheté le matériel nécessaire (caisses à outils et équipements de sécurité des stagiaires, notamment) et aménagé un atelier qui dispose de huit cabines de soudage. Chacune est équipée d'un poste de soudure de l'EFPA que l'établissement a déménagé de ses locaux de Bourail. L'EFPA met également à disposition un formateur pour toute la durée de l'opération. La Nouvelle-Calédonie, par l'intermédiaire de la DFPC, finance la formation pour un montant total de 3,5 millions de francs.

## La formation et les stagiaires

---

La formation PNE soudure se déroule sur un total de 315 heures, à raison de 35 heures par semaine. Elle se compose de deux modules : un module d'accueil d'une semaine consacré à l'évaluation de stagiaires et à la présentation des règles de sécurité ; et un module de 280 heures au cours duquel les stagiaires apprendront à souder à plat des ouvrages métalliques.

En tant que stagiaires, les détenus qui suivent cette formation bénéficient, pendant la durée de celle-ci, d'une indemnité à hauteur de 40 % du salaire minimum garanti (SMG).

Les stagiaires de la formation ont été sélectionnés d'après :

- leur expérience et leur intérêt pour la soudure,
- leur niveau scolaire (les prérequis de la formation sont une fin de scolarité a minima en 3<sup>e</sup> et la maîtrise du français),
- la date de fin de leur incarcération (les huit stagiaires sont en fin de peine et quitteront le Camp-Est peu après la fin de la formation).

Selon ces critères, la direction du Camp-Est a opéré une présélection transmise au juge d'application des peines.

\* \*  
\*